

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 SEPTEMBRE 2024

<u>Présents</u>: S.Bara, S.Charlier, V. Le Nautout, C.Nicoloso, C. Varin

Absents représentés : A.Lecocq, JS Zampa

Absents excusés: G.Tremelot,

Absents:

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Du Conseil d'Administration du 04/07/24

QUESTIONS SUR LES INFOS

- Éveil musical avec Audrey Lomberget
- Nadia couture a dispensé les cours jusqu'au 12 juillet pour rattraper son absence
- Elisabeth Demba : a demandé de renouveler la participation Aslc pour un ipod ; Gilles prend Association recyclage MUTO ; ouverture d'un compte le 8 juillet
- Danse modern jazz : suggestion de Jean Sébastien de proposer des cours de modern jazz à partir de 6 ans (cela existe au Tremblay) Réponse Aline : oui cela est réalisable et partante, à l'ASLC de trouver les moyens
- Passage Free vers orange prévu en fin d'année
- Essai cours hip hop 5 ans dès le 14/09

* Date de l'Assemblée Générale

Jeudi 21 Novembre : délai maximum pour envoyer les convocations aux adhérents AG le Jeudi 5 décembre

* Activités

- Effectifs au 30 juin 2024

Voir effectifs du 30/06/2023 pour comparaison

- Point sur les ré inscriptions des adhérents

Baisse par rapport à l'an dernier au vu des 1ères inscriptions (711)

- Cours non ouverts :

danses folk, Body zen; zumba gold

- Cours effectifs faibles :

QiGong, musique individuelle (piano guitare violon flûte); couture (on accorde un an avec si peu d'inscriptions)

- Cours qui ouvrent et se portent bien :

Eveil musical; modern jazz (création de 2 nouveaux cours le vendredi), Hip hop (fermeture du cours adultes mais rempli avec un nouveau cours enfants) anglais effectifs en hausse pour les cours d'essais

* Manifestations

- Bilan du Forum des associations du samedi 7 septembre

Gros flux jusqu'à 11h puis calme

* Finances

- Tarif préférentiel pour les activités du personnel 2024/2025

Vote pour la reconduction pour la saison 2023/2024 pour que les membres du personnel de l'A.S.L.C. inscrits dans les activités de l'association bénéficient d'une remise de 15% sur le tarif des cotisations.

Cette mesure est applicable : au salarié, au conjoint, concubin, enfant, sur toutes les activités, y compris la musique.

Cette remise est non cumulable avec les réductions actuelles (10% pour les enfants de famille nombreuse ou quatre activités dans la même famille).

Reconduit -15% ok

* Personnel

- Proposition d'avenants contrats des permanentes

PSVA et HEXOPEE sont consultés à ce sujet

* Questions diverses

- 60 ans de l'Association (7/06/2025)

Prochain Conseil d'Administration: Jeudi 10 octobre 2024 à 20h30